

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 30 mars 2007
(convocation du 19 mars 2007)**

Aujourd'hui Vendredi Trente Mars Deux Mil Sept à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. JUPPE Alain, M. HOUEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme FAYET Véronique, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, M. MARTIN Hugues, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, Mme BOURRAGUE Chantal, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELAUNAY Michèle, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, M. PETIT Alain, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. LABARDIN Michel à M. QUERON Robert	M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe (à cpter de 10 h 00)
M. PIERRE Maurice à Mme. CARTRON Françoise	M. FERILLOT Michel à M. BAUDRY Claude
M. PUJOL Patrick à M. FLORIAN Nicolas	M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
M. VALADE Jacques à M. SOUBIRAN Claude	M. HERITIE Michel à M. HOUEBERT Henri (à cpter de 11 h 50)
M. BANNEL Jean-Didier à M. BANAYAN Alexis	M. JUPPE Alain à M. MARTIN Hugues (à cpter de 10 h 40)
M. BENOIT Jean-Jacques à M. JOUVE Serge	Mme KEISER Anne-Marie à M. DUTIL Silvère (à cpter de 11 h 30)
Mme. BRACQ Mireille à Mme. PARCELIER Muriel	Mme LACUEY à M. COUTURIER Jean-Louis (à cpter de 11 h 45)
Mme BRUNET Françoise à M. DUCASSOU Dominique (à cpter de 12 h00)	M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. CANIVENC René à Mme PUJO Colette	M. MANGON Jacques à BELLOC Alain (à cpter de 12 h 05)
Mme CARLE DE LA FAILLE M. Claude à Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia (à cpter de 10 h 40)	M. POIGNONEC Michel à M. FAYET Guy
M. CASTEX Régis à M. CASTEL Lucien (à compter du 11 h 45)	M. PONS Henri à M. PETIT Alain
M. CARTI Michel à Mme LIMOUZIN Michèle (à cpter de 11 h 30)	M. QUANCARD Joël à MANGON Jacques (à cpter de 11 h 30)
M. CAZENAVE Charles à M. CANOVAS Bruno	M. SEGUREL J. Pierre à M. FELTESSE Vincent (à cpter de 11 h 15)
M. CORDOBA Aimé à M. CHAZEAU Jean	M. SIMON Patrick à Mme DARCHE Michelle (à cpter de 10 h 50)
M. DAVID Alain à M. GRANET Michel (à cpter de 11 h 45)	M. TAVART Jean-Michel à M. HOURCQ Robert
Mme DE FRANCOIS Béatrice à M. ANZIANI Alain	Mme TOUTON Elisabeth à Mme. WALRYCK Anne
M. DELAUX Stéphan à M. DAVID Jean-Louis	M. TOUZEAU Jean à M. TURON Jean-Pierre (à cpter de 12 h 00)
Mme FAORO Michèle à M. MONCASSIN Alain (à cpter de 11 h 30)	Mme VIGNE Elisabeth à M. REBIERE André
Mme FAYET Véronique à M. GELLE Thierry (jusqu'à 10 h 40)	

LA SÉANCE EST OUVERTE

**Marchés publics - Maîtrise d'oeuvre de la restructuration de l'Hôtel de la
Communauté Urbaine de Bordeaux.**
 Marché n°05155 U - AVENANT N°1. Autorisation.

Madame EYSSAUTIER présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération n°2005/0927 vous avez autorisé la passation d'un marché pour la maîtrise d'oeuvre de la restructuration de l'Hôtel de la Communauté Urbaine de Bordeaux avec le groupement suivant :

MONSIEUR LIONEL HAIRABEDIAN, agissant au nom de la SOCIETE ATELIER 41 – 41, rue de la Devise- 33000 Bordeaux, n° d'immatriculation SIRET 350 196 325 00017, n° d'inscription au registre du commerce : 1989 B 00825, code APE 742 A,

Et MONSIEUR JEAN-MARC MIRANDA, agissant au nom de la société CETAB INGENIERIE, 4, rue Poyenne à Bordeaux, n° d'immatriculation SIRET 322 826 983 00080, n° d'inscription au registre du commerce Bordeaux B 322 826 983, code APE 742 C co-traitant,

Et MONSIEUR SERGE RAULY, agissant au nom de la SOCIETE ECCTA, 22 rue Despujols - 33074 Bordeaux Cedex, n° d'immatriculation SIRET 32 3 634 634 00030 n° d'inscription au registre du commerce : Bordeaux B 323 634 634, code APE 742 C ,co-traitant,

Et MONSIEUR ALAIN TRIAUD, architecte DPLG, 19 Boulevard du Parc des Expositions - 33524 Bruges, n° d'immatriculation SIRET 333 244 00 023, code APE 742 A ,co-traitant,

La réalisation de l'Avant Projet Détaillé nécessite des études complémentaires concernant une simulation thermique dynamique, une étude acoustique et un relevé des matériaux qu'il sera nécessaire d'évacuer.

Le résultat de ces études permettra de déterminer les prescriptions dans les buts suivants :

- Maîtrise de l'énergie : cette étude a pour objet de modéliser le fonctionnement des installations et d'effectuer les choix des éléments architecturaux et des systèmes de climatisation.

- Qualité acoustique : cette étude est un calcul prévisionnel des isolements et permet d'effectuer le choix des cloisons et des revêtements.

- Gestion des déchets de chantier : dans le cadre de la démarche HQE, la cible gestion des déchets de chantier a été choisie pour être très performante. Il est donc nécessaire de quantifier les déchets de chaque lot de la construction.

Le coût des études complémentaires est de :

31 560 €/HT pour la simulation thermique
13 210 €/HT pour l'étude acoustique
40 760 €/HT pour le relevé quantitatif des matériaux

Le montant de l'avenant représente 3 % du montant total du marché soit : 85 530 €/HT.

Le financement s'effectuera sur le budget principal : chapitre 23 - article 2313 - fonction 0200 - CRB AA20 - programme GB00.

Les éléments constitutifs de l'avenant sont consultables par les conseillers communautaires à la Direction Centrale des Achats et Marchés, au 13^e Etage de l'hôtel de la Communauté Urbaine, en application des articles L2121-21 et L2121-13 du CGCT.

Aussi, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis de bien vouloir :

- entériner l'avenant n°1 au marché 05155 U relatif à la maîtrise d'œuvre de la restructuration de l'Hôtel de la Communauté Urbaine de Bordeaux

- autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant n° 1 au marché 05155 U avec le Groupement titulaire du marché dont le mandataire est MONSIEUR LIONEL HAIRABEDIAN, agissant au nom de la Société Atelier 41 – 41, rue de la Devise - 33000 Bordeaux ainsi que tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération pour un montant de 85 530 €/HT.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 30 mars 2007,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
17 AVRIL 2007

PUBLIÉ LE : 17 AVRIL 2007

M. ODETTE EYSSAUTIER

